

événements de juillet 1830, ayant refusé de prêter le serment politique alors exigé, il se vit obligé de se démettre de sa place, et vint se réfugier à Avignon, puis de là à Orange, dans sa petite maison blanche située près de la voie *Domitia*, à quelques pas et à l'est de l'arc triomphal, et reposant elle-même sur les restes d'un mur romain. Cette maison, qu'il acheta en 1833 et qu'il sut convertir en un vrai sanctuaire des arts, appartenait auparavant à un brocanteur d'antiquités. C'est celle qu'Artaud a léguée, avec une somme de 20,000 fr., à la ville d'Orange, à condition que l'administration en ferait un musée public. — Rien de ce qui se rapporte à l'histoire des monuments vauclusiens ne dut lui être étranger : il était parvenu à connaître pierre à pierre les beaux vestiges antiques de Nîmes et de Lyon. Il dut aussi étudier et posséder à fond ceux d'Orange, de Carpentras (1), de Vaison, d'Avignon, d'Apt, etc. On sait qu'il prit le plus grand intérêt à la découverte de la mosaïque faite à Carpentras en 1823 ; car le dessin de ce pavé lui fut transmis par un dessinateur de cette ville, et fait actuellement partie de la collection du *Musée-Calvet* à Avignon, musée dont il fut un des administrateurs les plus zélés et les plus éclairés, le fondateur l'ayant déjà désigné comme l'un de ses exécuteurs testamentaires. On peut voir, dans ce musée, entr'autres objets précieux dus aux soins et à la générosité d'Artaud, des tissus en or, argent et soie, qu'il donna en 1833 et qui représentent des armoiries ; ils sont de la fabrique de M. Seguin, à Lyon. Artaud trouva à Apt, chez un marchand de curiosités, un *piéd romain antique* ayant 12 pouces d'un

(1) L'*Album d'Orange* (5 juillet 1837) contient un article d'Artaud, relatif à une pierre antique, où se trouve ce fragment d'inscription : COL. IVL. MEM. HERED. EX TESTAMENT : cette pierre fut trouvée en 1741 dans un pré, hors d'Orange ; Artaud prouve que cette inscription faisait partie d'une épitaphe à la mémoire d'un individu de la *colonie Julia des Méminiens*. Cette pierre se voit aujourd'hui au Musée-Calvet, auquel elle a été cédée par M. Nogent-Saint-Laurens, avocat.